Doit il émigrer de l'Occident pour répondre au besoin de sa famille, notamment sa mère?

J'ai vraiment besoin d'un conseil sincère. Dieu merci, je suis en mesure de me rendre au Royaume d'Arabie Saoudite et d'y accomplir le pèlerinage prescrit. Je possède deux diplômes: le BA et le Master en enseignement de la langue anglaise. Le Royaume d'Arabie Saoudite me recrutera comme professeur d'anglais, s'il plait à Allah. J'ai déjà reçu de bonnes propositions dans ce sens et je suis sur le point de partir.
Ma mère est malade du cancer au 4e stade. Mon père voyage souvent dans le cadre de son travail. J'ai de jeunes frères et une sœur. Trop jeunes, les frères ne peuvent pas aider ma mère de manière à répondre à ses besoins. Ma mère, ma femme et mon enfant désirent que je reste toujours à leurs côtés. Ma mère n'aime pas vivre au Royaume d'Arabie Saoudite. Elle veut poursuivre son traitement ici aux Etats Unis d'Amérique. Elle déteste l'ethnie arabe! Moi, je ne voudrais plus vivre aux Etats Unis d'Amérique car je crains pour ma religion. Si j'y restais, je travaillerais dans un lycée mixte, lieu de tentation. Je m'inquiète puisqu'ils pourraient m'empêcher d'accomplir la prière du vendredi. Une communauté musulmane réside tout prêt de ma famille (la mosquée at.-Tawhiid d'Atlanta). Mais je ne veux plus vivre en Occident. Je traîne d'ailleurs une dette envers l'école et je dois la régler. Je sais qu'il m'est impossible de le faire si je restais dans ce pays. En revanche, si je me rendais au Royaume d'Arabie Saoudite, je pourrais épargner assez d'argent (pour la payer) s'il plait à Allah. Que faudrait il faire?

Louanges à Allah

Premièrement, nous demandons à Allah de vous raffermir
votre famille et vous-même dans la religion et de vous assister à Lui obéir. Il est vrai que celui s'accroche à sa religion en ces temps ci, en particulier en Occident, est comme quelqu'un qui tient une braise. Craignez Allah en secret
comme en public. Empressez vous à multiplier les bonnes œuvres et à demander

fréquemment à Allah de vous raffermir, de vous assister et de vous protéger.

Le musulman doit quitter les pays de mécréance et polythéisme pour sauver sa religion. Les jours de la vie d'ici bas sont de courte durée et l'on ne sait pas où sa vie va arriver à son terme..

D'après Dajarir ibn Abdoullah le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «je désavoue tout musulman qui séjourne en milieu polythéiste.» (rapporté par at.-Tirmidhi,1604) et par Abou Daoud,2645) et jugé authentique par al-Albani dans Sahih at.-Tirmidhi. Voir à ce propos la réponse donnée à la question n° 27211.

Il nous semble qu'il n' y a aucun mal à ce que vous restiez dans ce pays, ne serait que pendant la présente période en attendant que votre mère soit traitée ou d'avoir la possibilité de la convaincre de vous accompagner ou affirmer qu'elle peut se passer de votre présence à ses côtés.
Car cela permettrait de réaliser, s'il plaît à Allah, de nombreux intérêts:

1. Donner satisfaction à votre mère, chose qui est conforme à l'ordre religieux de bien traiter la mère et de veiller sur elle en vertu de la parole du Très haut: «et ton Seigneur a décrété : «»n'adorez que Lui; et (marquez) de la bonté envers les père et mère» (Coran,17:23).

2. Suivre le traitement de votre mère. Il se peut qu'elle ne trouve personne en dehors de

vous pour s'occuper d'elle. Peut-être votre absence augmenterait elle sa tristesse, sa douleur et partant sa maladie. S'occuper d'elle dans ce cas constitue une forme du djihad. D'après Abdoullah ibn Amr, un homme se présenta au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) histoire de lui demander l'autorisation d'aller participer au djihad. «Tes père et mère sont ils vivants?» Lui demanda le Prophète. «Oui.» Répondit il. «fais d'eux l'objet de ton djihad.» (rapporté par al-Bokhari,2842 et par Mouslim,2549).

Votre séjour répond à l'intérêt de vos jeunes frères et sœurs. En effet, ils ont besoin de vous pour veiller sur eux et leur prodiguer des conseils en permanence pour les mettre loin à l'abri des tentations. Ils ont besoin de vous pour leur éducation dans la droiture et la chasteté. S'agissant de vos dettes que vous avez évoquées, celui qui abandonne une chose pour complaire à Allah, Celui-ci la lui compense par une autre chose meilleure. A ce propos le Très haut dit: «Et quiconque craint Allah, il lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit. Allah atteint ce qu'Il Se propose, et Allah a assigné une mesure à chaque chose.» (Coran,65:2-3). Voir les réponses données à la question n° 5046 et à la question n° 169551.

Deuxièmement, ce qui compte ce n'est l'abondance des biens. C'est plutôt la bénédiction divine dont ils font l'objet. Si Allah bénit le peu de biens dont vous disposez , ils vous suffiront. S'Il retirait sa bénédiction d'une importante quantité de biens que vous auriez acquise, elle ne feraient qu'appauvrir. Vous n'êtes pas tenu de travailler dans un environnement mixte. Cherchez du travail dans les centres islamiques, par exemple, ou dans le cadre des services rendus aux communautés musulmanes ou en exerçant un métier exempt d'aspects qui suscitent des

appréhensions. Déménagez auprès de la communauté musulmane proche du lieu de
résidence de votre famille, comme vous l'avez mentionné. Cela vous apporterait
un grand bien et l'apporterait à votre famille.

Tout cela s'applique au cas où il vous serait difficile
de convaincre votre mère de vous laisser partir. Si vous pouviez la convaincre,
n'hésitez pas à partir pour sauvegarder votre religion, votre vie et votre honneur.

Il n' y a aucun inconvénient à ce que vous alliez faire
le pèlerinage mineur ou majeur. Peut-être cela ouvrirait il une porte du bien pour vous et pour eux et changerait leur avis consistant à s'accrocher à rester
dans leur pays de résidence et changerait aussi leur manière de regarder «l'ethnie
arabe». Nous demandons à Allah de choisir le bien pour vous et de vous assister
à l'accepter .

Allah le sait mieux.